



Le Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Auch installe sa 1^{ère} Conférence des Maires après les élections municipales de 2020

C'est dans un format particulier que se tenait vendredi 12 février 2021 la 1^{ère} Conférence des Maires du Pays d'Auch, après les élections de 2020.

En effet, crise sanitaire oblige, la Présidente du Pays d'Auch, Céline SALLES, avait invité les 135 Maires à participer à l'installation de cette instance en visio-conférence, alors que les membres du Bureau et les intervenants se retrouvaient aux côtés de la Présidente en présentiel, pour répondre aux questions des participants.

Deux sujets étaient à l'ordre du jour :

- L'installation de cette instance et la présentation du Pays d'Auch avec ses projets
- Une information sur l'état d'avancement du SCoT de Gascogne par le Président du Syndicat Mixte Hervé LEFEBVRE.

On relevait la participation à cette conférence de Monsieur le Préfet du Gers représenté par Madame la Secrétaire Générale Edwige DARRACQ, Monsieur le Sénateur Franck MONTAUGE, Monsieur Ronny GUARDIA MAZZOLENI et Madame Fatma ADDA représentants la Présidente de la Région Occitanie, et de nombreux maires du Pays d'Auch.

Dès l'ouverture de la réunion, Madame SALLES soulignait que cette instance se voulait avant tout un lien de concertation, de dialogue et d'information entre le Pays d'Auch et les maires. La présentation du Pays d'Auch a été l'occasion de mettre l'accent sur l'élaboration du schéma directeur des itinérances douces vient d'engager le Pays d'Auch, des nouveaux programmes européens, du futur contrat avec la Région Occitanie et du contrat avec l'Etat (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) qui sera signé avec le Pays, d'ici juin 2021. C'était l'occasion pour Madame la Secrétaire Générale du Gers de rappeler l'originalité de ce nouveau contrat d'Etat, qui sera transversal sur les questions de relance économique et de transition écologique mais aussi intégrateurs de tous les dispositifs d'aide de l'Etat, auxquels pourraient s'ajouter également les dispositifs régionaux, voire départementaux.

Il était évoqué également le projet du futur DATA CENTER du Gers. Impulsé par le territoire d'industries interdépartementales Gers/Tarn et Garonne et les deux Sénateurs du Gers (Messieurs VALL et MONTAUGE) ce DATA CENTER devrait voir le jour à Auch en 2021.

Le Sénateur MONTAUGE, rapporteur de la commission numérique au Sénat, soulignait l'importance de ce projet qui désenclavera numériquement le département et positionnera le Gers dans les mêmes offres de services que les grandes villes et métropoles de France.

Il invitait d'ailleurs les Pays du Gers à organiser une réunion de travail sur les enjeux de la 5G pour le département.

Les questions de désenclavement routier et ferroviaire du territoire étaient très débattues autour de la RN 124 et RN 21, du contournement d'Auch ou de la ligne TER Auch/Toulouse.

Toujours sur les questions d'aménagement du territoire, la deuxième partie de réunion était consacrée sur l'état d'avancement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne. Accompagné de sa directrice Claire CERON, le Président du Syndicat Mixte SCoT de Gascogne Hervé LEFEBVRE présentait les enjeux et les diverses étapes de ce SCoT qui devrait être approuvé fin 2022.

Les Maires ont ainsi pu mesurer l'importance de ce projet sur leur Plan Local d'Urbanisme (PLU), puisqu'à l'issue de l'approbation, les communes auront **3 ans** pour mettre en compatibilité leur document d'urbanisme avec le SCoT.

Après 2H30 de réunion dense, il était temps pour la Présidente Céline SALLES de clôturer cette 1^{ère} Conférence des Maires, qu'elle souhaite réunir la prochaine fois dans des conditions autres qu'en visio-conférence.



La Présidente Céline SALLES au centre, entourée des membres du Bureau et de M. LEFEBVRE Président du SCoT de Gascogne (à sa gauche)

